



## RSE : la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



### Assemblia s'engage...

Cher(e)s locataires,  
Nous avons l'habitude de nous le dire à assemblia, il est important pour progresser de se remettre en question chaque fois que cela est possible. Notre histoire en est d'ailleurs un signe fort.

Dans cet état d'esprit, assemblia s'engage dans une démarche RSE. Trois lettres qui désignent la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » et à travers lesquelles, nos actions prendront en compte les enjeux environnementaux, sociétaux et économiques auxquels le contexte actuel nous confronte. Une démarche désormais incontournable et vous l'aurez compris, synonyme de progrès ! Je vous invite ainsi à découvrir, dans les quelques lignes ci-contre, les débuts de ce nouveau défi.

Il n'est bien entendu pas le seul... et l'actualité de votre bailleur en est toujours bien remplie. Nous profitons d'ailleurs de cette édition pour revenir sur l'opération de déconstruction de la Muraille, qui reste un fait marquant dans l'histoire d'assemblia et de la ville de Clermont-Ferrand.

Je vous souhaite une très bonne lecture et l'été arrivant, de profiter pleinement des beaux jours !

Marion Canalès  
Présidente d'assemblia

#### Votre bailleur se lance dans le projet passionnant de sa RSE

La RSE a pour objectif d'engager officiellement assemblia dans un développement qui répond favorablement aux besoins actuels de ses locataires, de ses partenaires et plus largement de ses clients, mais aussi de ses collaborateurs, sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.

#### Une démarche désormais incontournable !

Vous l'aurez compris, s'engager dans une démarche RSE, c'est répondre aux défis auxquels notre société est confrontée face au dérèglement climatique, à l'épuisement des ressources non renouvelables, au vieillissement de la population, aux inégalités sociales.

#### La RSE n'est pas une nouveauté pour assemblia

Le développement durable est au cœur de notre projet d'entreprise, d'autant plus présent que nos missions sont au service de l'intérêt général. En tant que bailleur social, notre vocation nous amène depuis longtemps à réaliser des actions qui répondent à ces enjeux. Quelques exemples...

- + Avoir une attention particulière auprès de nos locataires seniors durant les temps de confinement ou lors des fêtes de fin d'année pour éviter les situations d'isolement
- + Permettre à des personnes éloignées du marché du travail, à se former grâce aux heures d'insertion sociale mise en place dans le cadre de nos chantiers
- + Collaborer avec Job'Agglo et Job'EBE pour éviter que les encombrants en pied d'immeuble soient jetés en déchetterie, mais plutôt triés et recyclés dès que cela est possible.

#### Dans le cadre de notre démarche, nous allons vous interroger

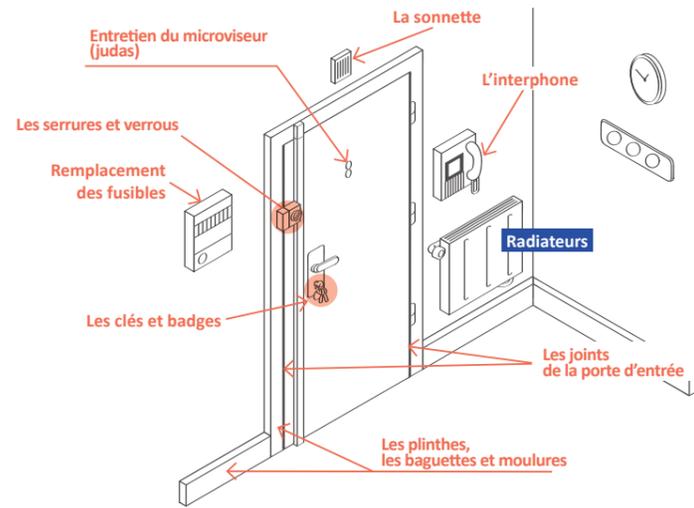
À la rentrée, certains d'entre vous, représentants au mieux l'ensemble de nos résidents, seront sollicités pour exprimer leurs attentes et identifier les thématiques et actions qui leur paraissent prioritaires pour améliorer la responsabilité sociétale de l'entreprise. Afin de préserver l'anonymat et l'objectivité, c'est une société extérieure et spécialisée dans ce domaine, ekodev, qui réalisera ces entretiens.

# L'entretien de votre logement : les réponses à vos questions et nos conseils

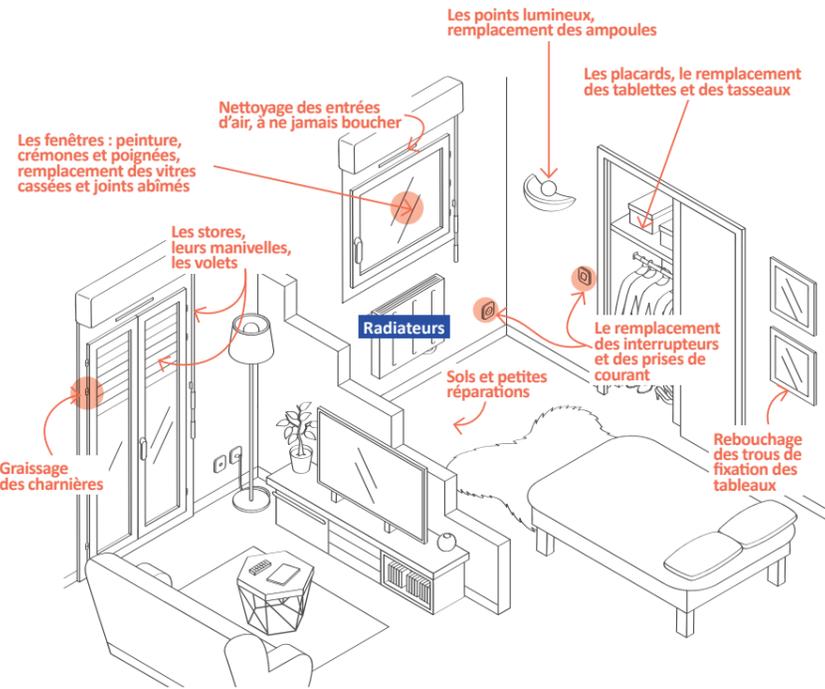
Parce qu'un logement bien entretenu est plus agréable à vivre, des travaux sont parfois utiles. En tant que locataire assemblia, il est important que vous soyez informé des interventions qui vous reviennent et celles prises en charge par votre bailleur.

À noter que les réparations indiquées dans une pièce sont valables dans tout le logement.

## L'entrée



## Le salon / la chambre



## Votre contrat robinetterie

### Il fête ses 10 ans d'existence !

C'est suite à un travail constructif entre assemblia et vos représentants (AFOC, CLCV et CNL) que ce contrat peut continuer à être appliqué. Grâce à une mutualisation à l'échelle de notre parc immobilier, cet accord vous permet de bénéficier d'un entretien régulier de votre plomberie au prix compétitif de 16 € par an !

Réalisée par un technicien qualifié, cette prestation a pour objectif de garantir la qualité de votre installation et de maîtriser vos charges. Exemple : alors qu'une intervention pour la réparation d'une chasse d'eau coûterait 80 €, celle-ci est comprise dans le contrat !



### Comment ça marche ?

L'entretien et le dépannage de vos équipements sont assurés par l'entreprise CGMI.

### CGMI est joignable :

✉ [assemblia@cgmi.fr](mailto:assemblia@cgmi.fr)

☎ 04 28 38 08 44 (appel non surtaxé)

## À SAVOIR

### Les principaux équipements concernés par votre contrat robinetterie :

#### Dans votre cuisine

- Vérification visuelle du flexible de gaz
- Vérification du réseau de distribution
- Robinet ou mitigeur d'évier
- Robinet du lave-vaisselle
- Robinet d'arrêt
- Joint silicone...

#### Dans votre salle de bain

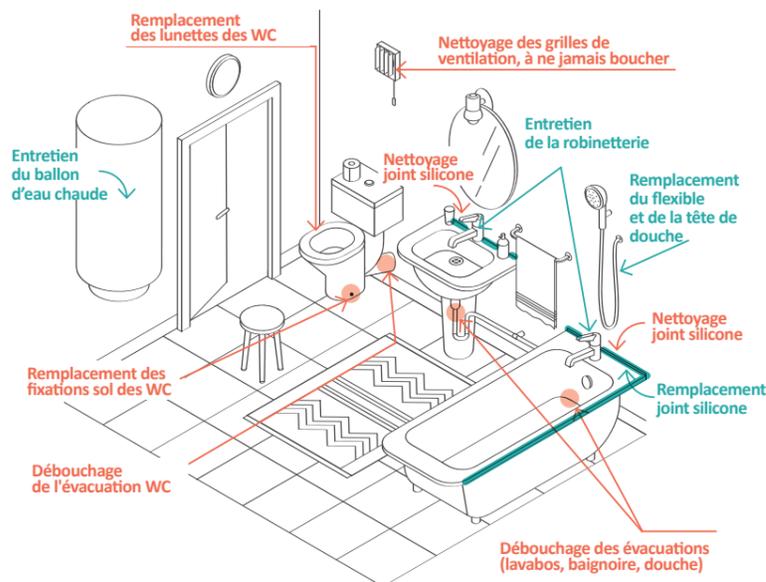
- Flexible de douche et douche
- Système de vidage et siphon
- Robinet, mitigeur ou inverseur
- Robinet du lave-linge
- Groupe de sécurité du chauffe-eau
- Mécanisme de chasse d'eau
- Joint silicone...

### NE PAS OUBLIER !

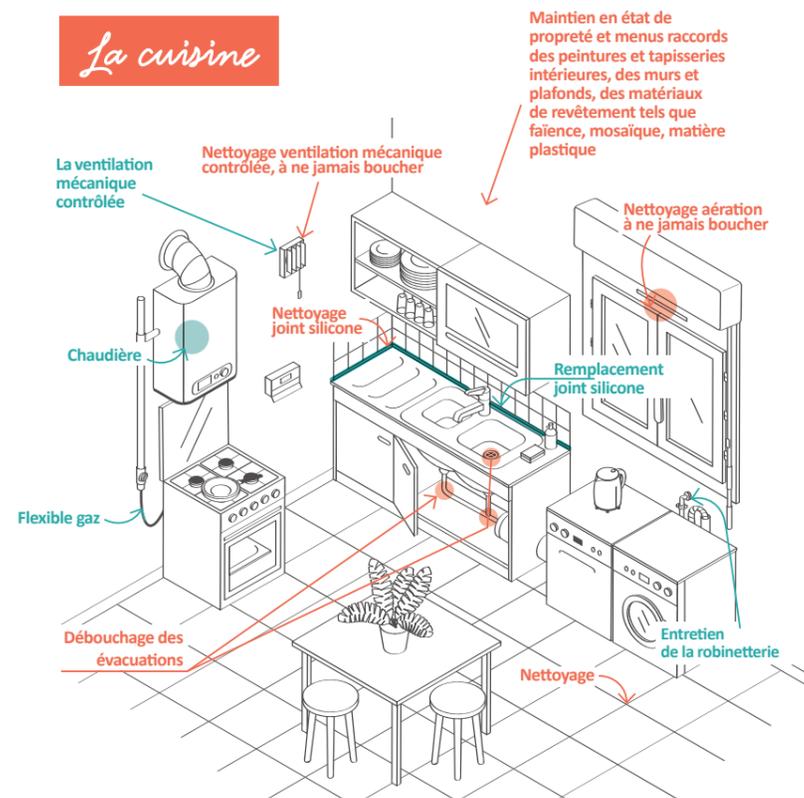
En tant que locataire, vous devez prendre en charge le débouchage des siphons de votre logement.

Toutes ces informations figurent également sur le panneau d'affichage, situé dans votre entrée d'immeuble.

## La salle de bain et les toilettes



## La cuisine



## Une facture beaucoup trop salée...

... concernant le débouchage des réseaux d'assainissement d'un trop grand nombre de résidences !

La majorité des interventions est malheureusement due à un mauvais usage de vos toilettes et des déchets que certains pensent faire évacuer en tirant simplement la chasse d'eau.

Alors STOP aux lingettes, Sopalin, protections hygiéniques ou encore rouleaux de papier toilette qui bouchent les réseaux et provoquent des refoulements.

**MERCI de jeter exclusivement du papier toilette dans vos WC.** Ne surtout pas vider l'huile, car celle-ci fige et forme un bouchon et la suite vous la connaissez.

Alors fixons-nous ensemble l'objectif de faire baisser cette facture qui, en 2022, a dépassé largement les 100 000 € ! Et rendez-vous l'année prochaine dans l'édition d'été de Voisinage pour, nous l'espérons, une bonne nouvelle... En attendant merci pour votre collaboration !

# Bye-bye Muraille



À l'heure où vous lisez ces lignes, une pelleuse est en train de grignoter la Muraille. Début juillet, la Muraille aura disparu de nos regards.

Mais cela ne sera pas tout à fait terminé car il restera les fondations à enlever et les caves à remblayer. Le terrain sera alors prêt pour que l'aménagement du futur grand parc urbain de Clermont Auvergne Métropole démarre.



## EN SAVOIR + sur la déconstruction

Elle est effectuée par une pelleuse de 110 tonnes et de 38 mètres de haut : un engin hors normes, unique en France. Cette pelleuse a la capacité de déconstruire une entrée par semaine ! Un chantier de déconstruction où l'exemplarité écologique côtoie l'exigence sociale, avec plus de 15 000 heures d'insertion. Les déchets issus de la déconstruction sont triés pour être réutilisés avec par exemple 150 tonnes de bois recyclées pour alimenter les chaufferies ou être transformées en aggloméré ou encore 40 000 tonnes de béton inerte dédiées à la confection des routes.



Rejoignez assemblia  
sur les réseaux sociaux !



Facebook, Twitter, Instagram, Youtube et LinkedIn : notre actualité, nos services ou encore l'action de nos équipes sont en ligne chaque semaine. N'hésitez pas à nous suivre pour découvrir votre bailleur sous un nouveau jour.

## Suite à l'enquête satisfaction : assemblia s'engage !



Tout d'abord un grand merci aux locataires interrogés d'avoir pris du temps pour répondre au questionnaire. Les réponses sont analysées en détail par les équipes d'assemblia afin de mettre en œuvre les mesures d'amélioration que vous nous avez signalées.



Nous vous donnerons ainsi rendez-vous dans chaque numéro de Voisinage, afin de suivre les actions mises en place et qui amélioreront, nous l'espérons, votre satisfaction.



## Zoom sur le nettoyage des parties communes

Le nettoyage des parties communes a enregistré des résultats en baisse. Il est considéré comme « insuffisant » en termes de nombre passages et/ou en termes de qualité. Certains d'entre vous ont cependant souligné qu'il pouvait malheureusement être dégradé par des incivilités.

### Les mesures prises par assemblia :

- + Les contrôles contradictoires avec l'entreprise de nettoyage lors desquels une entrée sera contrôlée par surprise, après son nettoyage.
- + Les contrôles continus seront renforcés par les équipes de proximité d'assemblia.
- + Le passage de l'entreprise de nettoyage sera systématiquement affiché dans votre hall.

### Bon à savoir

La fréquence des nettoyages est liée à la taille de votre résidence. Plus votre immeuble comporte de logements et plus l'entreprise interviendra car les va-et-vient dans les parties communes sont élevés et les risques de salissures augmentent. Parallèlement, le coût de ces interventions est partagé par un plus grand nombre de résidents. Les charges restent donc maîtrisées, un objectif fondamental pour vous et votre bailleur.